



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny-près-Lausanne – Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

PROCES-VERBAL N° 22

Séance du Conseil intercommunal
du mercredi 21 mai 2014

ORDRE DU JOUR

Appel

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2014
3. Correspondances
4. Assermentation d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal
5. Communications du Bureau
6. Communications du Comité de Direction
7. Election d'un Vice-Président
8. Préavis n° 03/2014 : gestion 2013
9. Préavis no 04/2014 : comptes 2013
10. Motions, postulats, interpellations
11. Questions et Divers

Appel

18 délégués sont présents. Le quorum est atteint; le Conseil intercommunal peut valablement délibérer.

1. Approbation de l'ordre du jour

Au vu de la démission du Président, Michele Perlini, c'est Mme Grzelak-Guidon, en tant que Vice-Présidente, qui accède au poste de Présidente. Dès lors, un nouveau Vice-Président doit être élu.

Au vu de ce qui précède, l'ordre du jour est modifié en conséquence. Il est ensuite adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Correspondances

Le bureau a reçu les démissions de MM. Gérard Duperrex et Michele Perlini au sein du Conseil intercommunal.

Mme Grzelak-Guidon lit les courriers reçus.

4. Assermentation d'un(e) délégué(e) au Conseil intercommunal

M. Kung est assermenté séance tenante.

5. Communications du Bureau

Le bureau n'a aucune communication à transmettre.

6. Communications du Comité de Direction

Le Comité de Direction excuse M. Glardon, retenu par des obligations professionnelles.

7. Election d'un Vice-Président

M. Delessert propose la candidature de M. Stauffer à la fonction de Vice-Président, en remplacement de Mme Grzelak-Guidon, et invite le Conseil à suivre sa proposition.

L'assemblée vote à l'unanimité l'élection de M. Stauffer, lequel remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

8. Préavis n° 03/2014 : Rapport de gestion 2013

M. Conti, rapporteur, est invité à lire les réponses données par le Comité de Direction suite aux vœux et observations de la commission de gestion.

Mme la Présidente demande si l'assemblée a des questions ou remarques.

M. Blanchoud est étonné de n'avoir reçu les réponses du Comité de Direction qu'en début de séance et n'a pas eu le temps de lire le document reçu.

M. Panzera prend la parole et explique que la commission de gestion s'est réunie avant la séance de ce soir. Au niveau de la commission :

- la réponse au vœu no 1 est acceptée;
- la réponse au vœu no 2 est acceptée avec un commentaire;
- la réponse au vœu no 3 est acceptée;
- la réponse au vœu no 4 est acceptée et il remercie le Comité de Direction de s'être exprimé d'une manière très détaillée sur le développement futur de l'Association.
- la réponse au vœu no 5 est acceptée.

M. Delessert remercie le Comité de Direction pour les réponses reçues. Concernant le vœu no 2, la commission de gestion souhaite connaître les impacts financiers. Elle comprend que les futurs investissements ne soient pas chiffrables ce soir. La commission de gestion restera attentive lors des dépôts des préavis des budgets à suivre ces investissements futurs.

La commission de gestion souhaite pouvoir distinguer les futurs investissements courant (renouvellement parc véhicules, augmentation des effectifs) et investissement important par voie de préavis.

Mme la Présidente passe à la votation :

Vœu no 1

Le Conseil accepte le vœu no 1, moins trois abstentions

Vœu no 2

Le Conseil accepte le vœu no 2, moins trois abstentions

Vœu no 3

Le Conseil accepte le vœu no 3, moins trois abstentions

Vœu no 4

Le Conseil accepte le vœu no 4, moins trois abstentions

Vœu no 5

Le Conseil accepte le vœu no 5, moins trois abstentions

A main levée et à l'unanimité,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

- vu le préavis no 03/2014 du Comité de Direction,
- oui le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

approuve

1. la gestion de l'exercice 2013 et en donne décharge au Comité de Direction.

9. Préavis 04/2014 : Comptes 2013

Mme la Présidente passe en revue les comptes puis donne la parole au rapporteur qui lit les conclusions.

A main levée et à l'unanimité,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL "SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

- vu le préavis no 04/2014 du Comité de Direction,
- ouï le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

approuve

1. les comptes de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » arrêtés au 31 décembre 2013 et en donne décharge au Comité de Direction.

10. Motions, postulats, interpellations

11. Questions et Divers

M. Delessert revient sur le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2013, page 7, où il souhaitait que la stratégie de l'organisation soit soumise à une commission pour que celle-ci puisse se prononcer en appui du Comité de Direction (principalement pour défendre les intérêts vis-à-vis des Conseils communaux).

M. Delessert attend une réponse écrite du Comité de Direction. M. Farine rendra réponse pour le prochain Conseil intercommunal.

M. Deillon prend la parole et demande qu'un nouveau scrutateur soit réélu. Mme la Présidente répond que ce dernier sera élu lors de la prochaine séance en septembre prochain.

Monsieur Deillon soumet une question écrite au sujet d'un passage pour piétons à Prilly. Le Comité de Direction répondra à la question lors de la prochaine séance du Conseil intercommunal.

La séance est levée à 21h.